



TECHNICIEN SUPERIEUR EN PROTECTION DES VEGETAUX



OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif est de former des cadres techniques qualifiés en protection des végétaux avec un accent sur la mise en œuvre de l'approche lutte intégrée contre les ennemis des cultures en milieu paysan.

PUBLIC CIBLE

Le groupe cible sera constitué des agents des services publics ou privés oeuvrant dans les domaines de l'agriculture, de la météorologie ou de l'hydrologie. Tous les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat C, D ou équivalent.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La durée de la formation est de 2 ans. Le cursus de formation est structuré en Unité d'Enseignements (UE) La durée de la formation est de 2 ans. Le cursus de formation est structuré en Unité d'Enseignements (UE) en conformité avec le système LMD. L'orientation professionnelle de la formation justifie l'importance accordée aux voyages d'études et sorties académiques, aux stages dans les pays d'origine et aux mémoires. Ainsi, les diplômés issus de cette formation sont directement opérationnels sur le terrain.

1 ^{ère} ANNEE	2 ^{ème}
UE1 : Sciences fondamentales : math, physique, chimie Statistiques	UE9 :Gestion intégrée des cultures céréalières :la céréaliculture, bio-écologie des nuisibles, principaux nuisibles et modes de gestion ;
UE2 : sciences de la vie et de l'environnement : botanique, biologie, génétique, écologie, télédétection + SIG, Introduction à la météorologie	
UE3 :Techniques d'information et de communication :anglais/français, informatique, base de données	UE10 : Gestion intégrée de l'arboriculture fruitière : arboriculture fruitière, bio-écologie des nuisibles, principaux nuisibles et modes de gestion
UE4 : Amélioration de la production : agriculture spéciale, production animale; généralités en protection des végétaux, agronomie, machinisme agricole ;	UE11 : Gestion intégrée des légumineuses & autres cultures industrielles : les légumineuses & cultures industrielles, bio- écologie des nuisibles, principaux nuisibles et modes de gestion ;
UE5 : Gestion de l'eau et des sols : maitrise et gestion de l'eau, gestion de la fertilité des sols	UE12 : Protection des denrées stockées et semences : denrées stockées et mode de protection, semences et mode de protection, Contrôle phytosanitaire
UE6 : Connaissance des nuisibles & mode de gestion : Introduction à la défense des cultures, phytopathologie générale, bio-écologie et gestion des adventices, zoologie agricole générale, bio-écologie et gestion des acridiens, bio-écologie et gestion des oiseaux, bio-écologie et gestion des rongeurs ;	UE13 : Connaissances socioprofessionnelles II : Système d'information sur la sécurité alimentaire, vulgarisation agricole ; communication participative, technique d'expérimentation, mémoire de fin d'études
UE7 : Gestion des produits agropharmaceutiques : phytopharmacie, écotoxicologie, législation des pesticides, appareils et techniques de traitement	
UE8 : Connaissance du milieu socioprofessionnel I : voyages d'études, stage pratique de connaissance du milieu ;	

TACHES EXECUTEES PAR LES DIPLOMES

Les Techniciens Supérieurs en Protection des Végétaux sont chargés de:

- de la surveillance et du diagnostic des nuisibles,
- de la prévention et des interventions phytosanitaires,
- du contrôle phytosanitaire,
- de la gestion des pesticides et de la protection des produits post-récoltes ;
- du suivi de la campagne agricole (collecte de données phytosanitaires) ;
- d'assistance à la recherche agricole ;
- du conseil, de la formation et de la vulgarisation en agriculture en général

RESSOURCES HUMAINES & MOYENS MATERIELS

L'encadrement est assuré par des experts du CRA, de la Plateforme des Institutions de formation et de Recherche sur l'Environnement et la Météorologie à Niamey (PIREM) composée de plusieurs institutions (ABN, ACMAD, EAMAC, l'ICRISAT, Université Abdou Moumouni), des enseignants chercheurs de l'EMIG, des cadres de l'ASECNA, des ANAC, etc.

En matière de plateau pédagogique, le CRA dispose d'équipements adéquats pour cette formation : cité de 130 lits avec un espace Wifi de communication, une salle visioconférence, un amphithéâtre de 120 places et 08 salles de cours, une bibliothèque garnie de documents sur rayon et numérisés, 2 ha de périmètre irrigué, matériel roulant pour les sorties et voyages d'études, divers équipements audio-visuels et didactiques.

Divers autres infrastructures et équipements de dernière génération en matière PV sont aussi disponibles pour appuyer les travaux pratiques :

03 laboratoires spécialisés en phytopathologie, zoologie agricole, phytopharmacie et 01 ratterie. Ces laboratoires complets sont équipés entre autres de : microscopes fluorescent, à dessin, à discussion, équipements ELISA, autoclaves, incubateurs, hottes, centrifugeuse et autres équipements

Un périmètre irrigué de 2,5 ha, un jardin potager avec un système goûte à goûte, 03 serres et 02 insectarium d'élevage des acridiens,

Des équipements d'analyse de microbiologique des sols et du matériel végétal.

LIEU ET SANCTION DES ETUDES

La formation a lieu au CRA et est sanctionnée par la délivrance du Diplôme de Technicien Supérieur en Protection des Végétaux reconnu par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) comme équivalent au Diplôme Universitaire de Technologie (DUT).



Pour plus d'informations, veuillez contactez:

Contact : Centre Régional AGRHYMET

BP : 11011. Niamey. Niger Tel: (227) 20 31 53 16 Fax: (227) 20 31 54 35

administratin.agrhymet@cilss.int; maria.abdallah@cilss.int; ismailou.yahaya@cilss.int